

MULTISPORT



Les inscriptions pour la saison 2019 / 2020 seront validées

après la remise des documents suivants :

- La fiche d’inscription dûment remplie.
- Le paiement : échelonnement possible en trois fois maximum.
Chèques à l’ordre de TFFT
- Le CERTIFICAT MEDICAL indiquant la non contre-indication des activités multisport

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas validé.

Profitez des vacances d’été pour faire établir vos certificats médicaux

Où et quand vous inscrire ?

- **Au Forum des Associations le 7 septembre 2019**